

**DECLARATION
SUR LES ACTIVITES DU CONSEIL DE PAIX
ET DE SECURITY DE L'UNION AFRICAINE
ET SUR LA SITUATION DE LA PAIX ET
DE LA SECURITE EN AFRIQUE**

La Conférence :

1. **PREND NOTE** du rapport sur les activités du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'UA et sur la situation de la paix et de la sécurité en Afrique ;
2. **SALUE** les progrès réalisés dans la résolution des conflits auxquels le continent a été confronté depuis le dernier sommet de juillet 2005, et plus particulièrement la conclusion heureuse des processus de transition au Burundi, aux Comores, au Libéria et les progrès réalisés en République démocratique du Congo (RDC) ; y compris la réussite du Référendum du 18 décembre, 2005 ; en Guinée Bissau et au Soudan en ce qui concerne la mise en œuvre de l'Accord de Paix Global (APG) ;
3. **FELICITE** le CPS pour son travail et sa contribution à la promotion, de la paix et de la sécurité en Afrique, et **l'EXHORTE** à redoubler d'efforts en vue de régler la question de la résurgence des conflits en Afrique. A cet égard, la Conférence **DEMANDE** au CPS de mettre un accent particulier sur la prévention des conflits et la reconstruction post-conflit ;
4. **NOTE AVEC SATISFACTION** les réalisations de la Mission de l'Union africaine au Darfour (AMIS) en dépit des contraintes financières et logistiques sérieuses auxquelles elle est confrontée et de sa contribution à l'amélioration de la situation sécuritaire et humanitaire. La Conférence **MET EN EXERGUE** la nécessité de toutes les parties à respecter leurs engagements tels que stipulés dans les Accords signés et de coopérer entièrement avec la médiation de l'UA en vue de faciliter la conclusion heureuse et rapide des pourparlers inter-soudanais de paix sur le conflit au Darfour ;
5. **EXPRIME SA RECONNAISSANCE** aux pays fournisseurs de contingents (TCC) et aux partenaires pour leur contribution à l'AMIS et les exhorte à continuer de fournir leur appui à l'AMIS afin de lui permettre d'accomplir sa mission ;
6. **PREND NOTE** des progrès réalisés dans le processus de paix et de réconciliation en Côte d'Ivoire et **ENCOURAGE** les parties ivoiriennes à persévérer sur le chemin du dialogue et de la réconciliation et à collaborer franchement avec le Groupe de travail international (GTI) et la Médiation au jour le jour ;

7. **REND HOMMAGE** à tous les dirigeants africains, aux Nations Unies et aux Communautés économiques régionales ainsi qu'aux partenaires de l'UA pour leur engagement et contribution à la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique. La Conférence **REND EN OUTRE, HOMMAGE** à toutes les forces de maintien de la paix déployés en Afrique pour leurs efforts et **CONDAMNE SANS RESERVE** les attaques contre les membres de l'AMIS et les forces de maintien de la paix des Nations Unies ayant entraîné notamment la mort de membres nigériens et sénégalais de l'AMIS et de soldats guatémaltèques des forces de maintien de la paix déployées en RDC. La conférence transmet les condoléances de l'Afrique aux familles éplorées et aux gouvernements concernés.

Fait à Khartoum, le 24 janvier 2006